

toile, un tampon de coton et trois épaisseurs de velours noir. Le fait a été soigneusement et sérieusement constaté; et, naturel ou surnaturel, il n'en est pas moins étrange.

Maintenant, nous le demandons, que devient, en présence d'un pareil fait, les allégations de l'Académie de médecine? Nous, qui connaissons l'aversion de ce docte corps pour le magnétisme, nous avions toujours pensé que sa décision, dans l'affaire de Mlle Pigeaire, était le résultat de considérations tout à fait étrangères à la science. Mais nous ne nous attendions pas à une preuve aussi convaincante des sentimens d'aveugle partialité, qui animent ce corps prétendu savant.

COMPARAISON DES ORATEURS ET DES ECRIVAINS.

[Extrait de l'ouvrage de Cormenin : Etudes sur les Orateurs Parlementaires.]

On s'est demandé souvent comment la France, qui comptait un si grand nombre d'orateurs parlementaires, comptait si peu d'écrivains politiques, et cependant n'est pas orateur qui veut; est au contraire écrivain, bon ou mauvais, qui veut.

N'est pas orateur parlementaire qui veut, car il faut payer pour cela 500 fr. de contributions, assis sur le plus clair d'un beau et bon domaine de ville ou de campagne. Démosthène ou Cicéron, avec un pourpoint percé au coude, la sandale au pied et la bourse vide, raviraient encore par leur éloquence l'admiration du peuple; mais s'ils osaient se présenter dans un collège, pour y briguer les suffrages des électeurs, le président les pousserait par les épaules sur les degrés de l'escalier. Il est défendu à tout Français d'être orateur et de servir son pays à la tribune, s'il ne dépose préalablement une quittance du percepteur dûment légalisée, qui constate que l'orateur peut mener une vie noble, si cela lui plaît, c'est-à-dire une vie d'oisif. Voilà la loi, et c'est une belle et digne loi!

Malgré cela, on ne compte pas moins d'une douzaine d'orateurs dans la chambre des députés. Admettez que la chambre soit renouvelée en entier et sans qu'un seul de ces douze orateurs puisse être réélu, vous trouverez facilement à recruter dans tous les barreaux de France une seconde douzaine d'orateurs d'à peu près pareille force. Enfin, supposez que l'entrée de la chambre devienne libre par l'abolition du cens d'éligibilité, vous verriez surgir de toutes les classes de la société, une troisième et une quatrième douzaine de nouveaux orateurs.

Prenez-garde que nous ne faisons pas entrer dans ce compte les orateurs de vingt à trente ans, de cet âge heureux où l'imagination déploie ses plus riches facultés, où le geste a toutes ses grâces, où la voix de l'homme retentit de tout son éclat. Le nombre des orateurs est grand en France.

En est-il de même des écrivains politiques? Non. Cependant on peut commencer à écrire dès que les études classiques sont achevées, dès l'âge de dix-huit ans. On n'exige pas, pour écrire comme pour parler, un cens contributif de cinq cents francs, ni même de deux cents. La tribune de l'écrivain est ouverte pendant les trois cent soixante-cinq jours de l'année. Jeune ou vieux, riche ou pauvre, infirme, sourd, aveugle même, on ne lui demande pas ce qu'il paie, ce qu'il fait, ce qu'il est. On ne voit pas les gendarmes fonder, la dague au bras, dans son domicile, et l'en expulser pour cause d'indignité, comme ils empoignèrent Manuel sur les marches de la tribune. On ne lui impose pas la contrainte d'un serment absurde; on ne le force pas à se renfermer dans ces formules oratoires qui masquent la pensée et qui ôtent à la parole humaine la liberté hardie et la vivacité de son allure. Gros livres, légers pamphlets, journaux, revues, feuilletons, il peut affecter toutes les formes et parler tous les langages; qu'il soit bref ou long, pompeux ou simple, grave ou railleur, narrateur ou législateur, véhément ou tempéré, rude ou souple, amer ou gracieux, on ne lui demande pas compte du caprice de ses couleurs, pourvu qu'elles saisissent les yeux et qu'elles peignent la vérité?

D'où vient donc qu'il y a si peu de bons écrivains et qu'il y a tant de bons orateurs? C'est qu'il est plus difficile de bien écrire que de bien parler. Il y a plus de nature dans l'orateur, il y a plus d'art dans l'écrivain. C'est un art, en effet, et qui demande beaucoup de travail, de fortes études, une patience et une assiduité merveilles. Il faut aussi

plus de courage pour écrire que pour parler, car les foudres du réquisitoire pendent sur les hardiesses de l'écrivain, tandis que l'orateur se réfugie sous l'abri de l'irresponsabilité parlementaire.

Que le style de l'orateur ait un certain goût de terroir; qu'il soit simple jusqu'à la négligence ou affecté jusqu'à l'enflure; qu'il manque de précision, de nerf et de grâce, ces défauts s'effacent dans la chaleur et l'éclat du débit. L'auditeur est indulgent, le lecteur est sévère. L'auditeur se laisse surprendre par le charme d'un organe flatteur et sonore, d'une pose noble, d'une figure vive et animée; il va lui-même au-devant de l'illusion; il sent ses nerfs tressaillir, il s'émeut, il se passionne, il s'indigne, il s'attendrit; il monte sur la scène, il s'introduit dans le drame, il s'incline ou se redresse sous la puissance de l'orateur; il lui livre sans réflexion toutes les facultés de son âme; il se met à découvrir, à nu devant lui; il s'offre à ses coups, il se pénètre des traits qu'on lui lance, et lorsqu'un orateur trouve son auditoire en veine, il peut produire de très-grands effets avec des mots presque sans suite, mais bien dits et adroitement placés. Faites ensuite l'analyse, faites la lecture à froid des discours qui vous ont tant ému, qui vous arrachaient des élans de sympathie et des cris d'admiration, vous ne trouvez plus ni ordre, ni méthode, ni élégance, ni correction de langage, ni profondeur de pensée, ni vigueur de raisonnement, et vous dites que ce n'est point là ce que vous avez entendu, que cela n'est point possible et qu'on vous a trompé. Non, l'on ne vous a pas trompé; car il faut écouter les orateurs et non les lire. Les orateurs ne doivent vivre que par les souvenirs; l'examen de la loupe les tue. Démosthène et Cicéron ont refait avec un long et prodigieux labeur les admirables harangues que nous avons d'eux. Qui feuillette aujourd'hui les discours, cependant si travaillés, du célèbre général Foy? et y a-t-il, depuis la révolution de juillet, un seul discours de nos meilleurs orateurs qui puisse soutenir l'épreuve de la lecture?

Il faut que chaque chose, dans les œuvres de l'art, soit à sa place. Les discours écrits ne font point d'effet à la tribune, les discours improvisés ne font pas d'effet à la lecture. La presse, quelle que puisse être sa fidélité, ne pourra jamais reproduire le son éclatant de la voix, le feu des regards, la passion oratoire, l'action, la pose et le geste, et cependant presque tout l'orateur est là.

Pendant que nous couronnons l'éloquence et la vertu, les Anglais commencent à nous faire savoir pourquoi ils ont couronné leur jeune reine avec tant d'enthousiasme. Les *hourras* d'amour et de dévouement adressés à Victoria, et l'accueil si sympathique fait au maréchal Soult, commencent à prendre leur véritable signification. Le peuple anglais n'est pas fou; il veut la réforme; il l'attend de sa jeune reine, et il l'a remerciée par avance de ce qu'il veut d'elle. Déjà une petite réunion de 200,000 personnes a eu lieu dans un champ, aux portes de Birmingham. Le but était de délibérer sur une pétition adressée à la chambre des communes. Les pétitionnaires demandent peu de chose, à savoir: Le suffrage universel,—le vote au scrutin,—l'abolition du cens d'éligibilité,—la rétribution des députés,—les parlemens annuels.

Cette petite pétition doit être remise au parlement par un petit rassemblement de 500,000 hommes.—Et les présentateurs de la pétition doivent dire au parlement que *le peuple attend dans la rue*.

Voilà pourquoi le peuple anglais paraissait fou d'amour pour sa petite reine.—(Le Figaro.)

—Décidément le prince de Joinville doit se rendre à Ste. Hélène pour recueillir les cendres de Napoléon. Quelle imposante cérémonie aura lieu à son retour! Il est temps que le gouvernement français cherche à se populariser par une action grande, patriotique, nationale. L'amnistie et la justice rendue au grand homme, voici deux résolutions qui réparent bien des fautes. (La Vérité, J. de New-York.)

ON A BESOIN à ce Bureau de quelques PETITS GARÇONS pour vendre des journaux.

BUREAU DU FANTASQUE,
17 Octobre 1838.